
Réhabilitation partielle d'un bâtiment tertiaire
recevant du public

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

10/12 Avenue Foch, 57000 Metz

CCTP - Lot 06 : Sols souples

Indice C du 24 Juin 2026

MAÎTRE D'OUVRAGE

CCI MOSELLE METROPOLE METZ

10/12 Avenue Foch

57000 METZ

Interlocuteur :

Sébastien Vallet

P 06 28 58 27 56

s.vallet@moselle.cci.fr

MAÎTRE D'OEUVRE

AME ARCHITECTURE

39 Avenue Pierre 1er de Serbie

75008 Paris

Contact projet :

Marine Schequenne

06 30 81 65 30

m.schequenne@ameameame.fr

A. PRESENTATION DE L'OPERATION	4
1. INTRODUCTION	4
B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL	4
1. DOCUMENTS DE REFERENCE	4
1.1. Référence aux documents techniques	4
2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE	4
2.1. Connaissance du site	4
2.2. Consistance générale des travaux et des prix	4
2.3. Définition du forfait	5
2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire	5
2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata	5
2.6. Frais d'études	5
2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre	5
2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)	5
2.6.3. Plans de récolement – DOE	5
2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise	5
2.6.5. Nettoyage des chantiers	6
2.6.6. Calendrier de réalisation - Respect du planning	6
C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX	6
1. DOCUMENTS DE REFERENCE SPECIFIQUES AU LOT	6
2. DESCRIPTION DES MATERIAUX	6
Épaisseurs des revêtements finis :	6
Prestations générales à inclure dans l'offre :	7
3. PREPARATION DES SUPPORTS	7
Enduit de lissage :	7
Enduits minces :	7
Enduit épais :	7
4. REVETEMENTS DE SOLS	7
Mise en œuvre :	7
D. DESCRIPTION DES OUVRAGES	8
1. TRANCHE FERME	8
1.1. Mezzanine, création sortie accessoire	8
1.1.1. Ragréage	8
1.1.2. Sols souples identique à l'existant	8
1.1.3. Plinthes	8
1.2. Mezzanine, Réaménagement « espace fichier » (2 x 4postes)	8
1.2.1. Réparation sol existant	8
1.3. Mezzanine, Aménagement espace « LAB Brainstorming »	9
1.3.1. Adaptation de plinthes	9
1.4. Mezzanine, Réaménagement de bureaux	9
1.4.1. Travaux préparatoires	9
1.4.1.1. Ragréage	9
1.4.1.2. Revêtements de sols souples	9

1.4.1.3. Plinthes	9
2. TRANCHE OPTIONNELLE 1	Erreur ! Signet non défini.
2.1. Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol	9
2.1.1. Barrière époxy anti remontée	9
2.1.2. Ragraéage	10
2.1.3. Sol Marmoléum solid compact	10
2.1.4. Plinthes bois	10
2.1.5. Profils d'arrêt de revêtements	11
2.1.6. Sol résine, peinture époxy	11
2.2. Étage 1, Local Phone-box, salle de réunion	11
2.2.1. Ragraéage	11
2.2.2. Revêtement textile en dalles	11
2.2.3. Plinthes chêne	11
2.2.4. Barre d'arrêt de revêtement	12
2.3. Cage d'escalier, Étage 2	12
2.3.1. Ragraéage	12
2.3.2. Revêtements de sols neufs	12
2.3.2.1. Sol à l'identique des existants, y compris plinthes	12
2.3.2.2. Sol textile	12
2.3.3. Plinthes chêne	12
2.3.4. Barre d'arrêt de revêtement	12
2.4. OPTION : Réhabilitation ancien logement conciergerie en bureaux, Étage 3 – (ne pas totaliser)	13
2.4.1. Ragraéage	13
2.4.2. Sol linoléum	13
2.4.3. Sol textile	13
2.4.4. Plinthes bois	13
2.4.5. Profils d'arrêt de revêtements	13
2.5. Réaménagement espace club en 2 salles, Étage 3	13

A. PRESENTATION DE L'OPERATION

1. INTRODUCTION

Le projet vise la **réhabilitation partielle des locaux de la CCI Metz** avec des objectifs d'optimisation des espaces collaboratifs, de mise en conformité aux normes de sécurité et d'accessibilité et d'amélioration des performances énergétiques.

L'opération se présente en trois tranches de travaux successives.

- La tranche ferme concerne les aménagements des niveaux Rdc et Mezzanine avec notamment l'aménagement d'un bureau d'accueil au Rdc, la création d'une sortie accessoire et la création d'un espace de réunion en Mezzanine.
- La tranche optionnelle 1 traite de l'aménagement de locaux de pause et de détente au sous-sol avec cuisine, salle à manger, salle de sport et des sanitaires accessibles. Aux 1^{er}, 2^e, 3^e étage les travaux portent sur des aménagements de bureaux, sur l'amélioration de l'isolement acoustique entre bureaux et la transformation en bureaux et salles de réunion de l'ancien logement conciergerie.
- La tranche optionnelle 2 concerne des travaux extérieurs, avec intervention sur l'éclairage, la mise en valeur des façades du bâtiment et la réfection du parvis en pierre naturelle.

B. PRESCRIPTIONS D'ORDRE GENERAL

1. DOCUMENTS DE REFERENCE

1.1. Référence aux documents techniques

L'exécution des ouvrages sera soumise aux prescriptions techniques des documents suivants :

- Documents techniques unifiés (D.T.U.) édités par les C.S.T.B. ;
- Textes législatifs et réglementaires édités par le C.S.T.B. ;
- Normes applicables aux bâtiments, éditées par le C.S.T.B.

2. CADRE DU PRIX ET OBLIGATION DE L'ENTREPRISE

2.1. Connaissance du site

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entrepreneur devra obligatoirement, se rendre compte sur place lors de l'état des lieux, et de toutes les sujétions d'exécution qui en découlent. Il devra en tenir compte dans l'évaluation de ses prix.

L'entreprise devra tous les travaux et fournitures nécessaires au parfait et complet achèvement des ouvrages, même ceux non explicitement décrits au présent CCTP mais reconnus nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage dans les limites de ce lot. Elle est tenue de signaler, au plus tard dix jours avant la date prévue de remise des offres, toute erreur ou omission relevée dans le projet.

Compte tenu des éléments qui précèdent, l'entrepreneur étant supposé, par le seul fait d'avoir remis son offre, avoir rempli ces obligations, il ne pourra arguer d'aucune difficulté non appréciée ou quantité sous-estimée pour demander un supplément de prix.

2.2. Consistance générale des travaux et des prix

Les travaux du présent lot comprendront au minimum pour l'ensemble des ouvrages prévus aux documents constituant le marché :

- Fourniture, transport, main-d'œuvre, location d'engins, taxes et frais annexes
- Prestations annexes indispensables pour une exécution parfaite et un complet achèvement des ouvrages décrits aux positions des spécifications particulières
- Les frais et prestations énumérés ci-dessous :
 - o La présentation au Maître d'œuvre des notices techniques ; présentation de matériaux, d'éléments ou d'appareils identiques, ou d'échantillons représentatifs ;
 - o Les frais de contrôles et d'essais ;

CCTP - Lot 06 : Sols souples

- Les dispositifs de sécurité conformes à la législation en vigueur, et aux prescriptions du P.G.C.S.P.S. ;
- L'évacuation des gravats.

2.3. Définition du forfait

Les travaux seront exécutés au forfait dans les limites définies par les plans et descriptifs, y compris les travaux tels que définis au CCTP.

L'entrepreneur prévoira, de par ses connaissances professionnelles, dans le prix forfaitaire, toutes les sujétions nécessaires au parfait achèvement des travaux de son lot, même si elles n'ont pas été explicitement décrites au CCTP ou sur les plans. De ce fait, il ne saurait être accordé une majoration du prix soumissionné pour raison d'omission ou d'imprécision au devis descriptif ou sur les plans.

L'entrepreneur doit également inclure dans son forfait, les ouvrages qui seront nécessaires à l'insertion d'éléments d'autres corps d'état.

Il ne sera accordé de supplément au prix soumissionné que pour les travaux résultant d'une modification aux plans ou pour des travaux supplémentaires, et dans ce cas ce supplément devra être appuyé d'un ordre de service signé du Maître d'ouvrage prescrivant la modification demandée.

2.4. Vérification et contrôle du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire

Le cadre de décomposition du prix forfaitaire n'ayant aucun caractère contractuel, l'entrepreneur devra vérifier les masses portées sur ce devis avant l'établissement de son prix forfaitaire. Il ne sera accordé aucun supplément pour omissions ou erreurs dans les quantités, les calculs et les prix, dès lors que les marchés seront signés et acceptés.

2.5. Dépenses d'intérêt commun – compte prorata

Les prestations détaillées des dépenses d'intérêt commun incombant à un entrepreneur déterminé ou à plusieurs entrepreneurs figurent au CCAP et au PGCSPPS.

Les dépenses d'intérêt commun sont incluses dans les prix unitaires.

2.6. Frais d'études

2.6.1. Mission à la charge de la maîtrise d'œuvre

Mission MOP base

2.6.2. Mission à la charge de l'entreprise (sans que cela soit limitatif)

Restent à la charge de l'entreprise, les plans d'atelier de chantier (PAC) et études de chantier comprenant notamment :

- Définition des méthodologies d'intervention propre à l'entreprise,
- Les études de détail et de synthèses avec les autres lots touchant ses ouvrages,
- Transmission au bureau de contrôle technique de l'ensemble du dossier technique 2 semaines avant la date prévisionnelle de démarrage des travaux,
- Sujétions liées au chantier telle que phasage, etc.

Tout document soumis à l'accord du Maître d'œuvre et ayant fait l'objet de commentaires de la part du Maître d'œuvre ou du bureau de contrôle, doit être remis à jour et soumis à nouveau à l'approbation.

2.6.3. Plans de récolement – DOE

Les plans DOE sont à la charge de l'entreprise.

L'entreprise fournira un plan de récolement des ouvrages exécutés, en fin de travaux sur support informatique.

2.6.4. Documents à fournir par l'entreprise

L'entrepreneur devra joindre à son offre une documentation complète concernant les produits non définis dans les descriptions ou proposés en équivalence par lui-même.

CCTP - Lot 06 : Sols souples

Il devra aussi fournir, sur demande du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'œuvre et de toute façon avant signature du marché, les avis techniques, et tous documents complémentaires qui pourraient lui être demandé.

2.6.5. Nettoyage des chantiers

L'entrepreneur doit assurer le nettoyage de son chantier (route et accès) et laisser place nette après son départ. Il doit, notamment, enlever les matériaux impropres tels que emballages, pots de peinture, et tous matériels propres à ses travaux.

L'entreprise prévoira toutes les protections nécessaires pour ne pas salir les existants conservés.

Faute par l'entrepreneur de se conformer à ces prescriptions, le Maître d'Œuvre fait procéder de droit au nettoyage par l'entreprise de son choix aux frais de l'entrepreneur.

2.6.6. Calendrier de réalisation - Respect du planning

Les prestations seront réalisées conformément au planning prévisionnel présenté par AME et joint à la présente consultation.

Le planning prévisionnel et respect des jalons devra tenir compte notamment :

- Des délais de livraison des matériels, si ceux-ci ne font pas partie des stocks courants ;
- Du délai de validation des études par le maître d'œuvre et le bureau de contrôle,
- Du délai de réalisation des ouvrages ;

Le non-respect du planning et jalons imposés par AME entraînera automatiquement des pénalités de retards.

C. PRESCRIPTIONS RELATIVES A L'EXECUTION DES TRAVAUX

1. DOCUMENTS DE REFERENCE SPECIFIQUES AU LOT

Les entrepreneurs sont tenus au respect des prescriptions techniques énoncées dans les documents particuliers et notamment :

- DTU 53.2 : Revêtements de sols plastiques collés,
- Règles professionnelles de la Fédération Nationale du Bâtiment,
- Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs,
- Les avis techniques et Cahier des Charges des fabricants.

2. DESCRIPTION DES MATERIAUX

D'une façon générale, les matériaux et fournitures à incorporer dans les ouvrages seront neufs et de bonne qualité en provenance d'usine agréée et conforme aux caractéristiques imposées dans le présent document.

Tous les matériaux définis dans le devis descriptif devront recevoir l'approbation du Maître d'œuvre qui se réserve le droit de refuser un matériau dont il jugerait la qualité insuffisante ou les caractéristiques non conformes.

Les teintes seront choisies par le maître d'œuvre et suivant gamme de fabrication du revêtement considéré sans aucune plus-value.

Classement UPEC : Conformément au cahier C.S.T.B. fascicule 3509, "Revêtements de sols et produits connexes – Comités particuliers marque NF-UPEC – Comité d'homologation UPEC".

Épaisseurs des revêtements finis :

Les épaisseurs des revêtements finis sont données de façon théorique sans tenir compte des tolérances admissibles. L'entrepreneur devant exécuter ses revêtements aux niveaux imposés par le Maître d'œuvre permettant de respecter les niveaux finis indiqués sur les plans.

CCTP - Lot 06 : Sols souples

Prestations générales à inclure dans l'offre :

La protection provisoire après la pose par bâche ou par film plastique sur demande du Maître d'œuvre. Les dispositifs d'interdiction d'accès des pièces pendant la durée des travaux des revêtements et les délais subséquents de protection de ces revêtements.

Le balayage, le dépoussiérage et le nettoyage des revêtements avant le nettoyage de fin de chantier

3. PREPARATION DES SUPPORTS

Les supports recevant une forme rapportée seront nettoyés à la brosse métallique, décapés des grains de supports, dépoussiérés et lavés à l'eau. La confection des formes se fera à l'aide d'un malaxeur permettant un dosage et un mélange uniforme. L'état des surfaces sera taloché et prêt à recevoir un sol collé. Dans le cas de forme laissée en attente sans revêtement l'entrepreneur prévoira la protection de celle-ci par un enduit mince.

Enduit de lissage :

Les conditions générales d'emploi et de mise en œuvre des produits de lissage bénéficiant d'un avis technique pour la préparation des supports en vue de la pose des revêtements de sols font l'objet :

- Du cahier des prescriptions techniques d'exécution des enduits de préparation de sols intérieur pour la pose de revêtement de sol (cahier du CSTB N° 3469 juillet – août 2003),
- Aux directives pour l'avis technique et le classement P des produits de lissage de sols n° 1836 livraison 237 de mars 1983

Enduits minces :

- Le produit proposé sera garanti par un avis technique
- Épaisseur comprise entre 1 et 3 mm (non admis pour le classement P3)

Enduit épais :

- Le produit proposé sera garanti par un avis technique
- Épaisseur comprise entre 3 et 10 mm

4. REVETEMENTS DE SOLS

Les colles servant à la fixation des revêtements doivent être agréées suivant type de support par le fabricant des revêtements considérés et compatibles avec les ragréages demandés ou nécessaires suivant l'état du support.

Mise en œuvre :

- Colle compatible avec support conforme à l'avis technique des enduits de lissage et recommandée par le fabricant du revêtement
- Simple ou double encollage pour revêtement plastique avec traitement des joints par soudure et conforme aux avis techniques permettant de respecter le classement UPEC demandé.
- Les lés seront assemblés suivant le sens de la lumière dominante,
- Les seuils de porte seront toujours pris dans les lés adjacents,

D.DESCRPTION DES OUVRAGES

1. TRANCHE FERME

1.1. Mezzanine, création sortie accessoire

1.1.1. Ragréage

Travaux de préparation des supports pour la pose des revêtements du présent lot, selon prescriptions du fabricant et des avis techniques des revêtements de sols et des produits appliqués, comprenant notamment :

- Balayage, nettoyage
- Traitement approprié des fissures, microfissures, etc. (résine époxydique ou autres...)
- Primaire d'accrochage,
- Ragréage bénéficiant d'un avis technique et couvert par le STAC, classement P au moins égal à celui du local,
- Surfaçage soigné et ponçage, aspect fin et régulier absence de laitances superficielle
- Compris dépose des résidus de sols souples suite à création de trémie d'escalier

Type de support : dallage béton existant

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Réunion et dégagement

1.1.2. Sols souples identique à l'existant

Fourniture et pose d'un revêtement de sol souples identique à l'existant pour raccord en parfaite continuité

Revêtement en pose collée

Mise en œuvre conformément à l'avis technique,

Entretien conformément aux prescriptions du fabricant,

Coloris et motifs dito existant

La pose du revêtement sera effectuée dans les règles de l'art selon le DTU 53.2 et les recommandations du fabricant qui préconisera également la colle à utiliser

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Réunion et dégagement

1.1.3. Plinthes

Fourniture et pose de plinthes dito existant de type medium, finition peinture en atelier.

Fixation sur trous chevillés, collage et clouage complémentaire.

Compris coupe d'onglets et chanfreins, joints souples à réaliser sous la plinthe.

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Réunion et dégagement

1.2. Mezzanine, Réaménagement « espace fichier » (2 x 4postes)

1.2.1. Réparation sol existant

Forfait pour réparation de sols souples au droit des brise-vues déposé.

Traitement des impacts des fixations par cordon de soudure de teinte idem motif et toutes sujétions pour une parfaite finition.

Mode de métré : Au forfait

Localisation : A l'emplacement des brise-vues déposés

1.3. Mezzanine, Aménagement espace « LAB Brainstorming »

1.3.1. Adaptation de plinthes

Adaptation de plinthes suite à pose de cloisons modulaires vitrées.

La prestation comprend la dépose soignée des plinthes en contact avec les nouveaux cloisonnements, adaptation et repose en contre cadres et huisserie, joints par matériau souple imputrescible.

Finition à l'identique des existants

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Espace LAB Brainstorming

1.4. Mezzanine, Réaménagement de bureaux

1.4.1. Travaux préparatoires

1.4.1.1. Ragréage

Prestation dito pos. 1.1.1

Travaux de préparation des supports pour la pose des revêtements du présent lot, selon prescriptions du fabricant et des avis techniques des revêtements de sols et des produits appliqués,

Type de support : dallage béton existant

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureaux Ouest

1.4.1.2. Revêtements de sols souples

Sol souple dito existant

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureaux Ouest

1.4.1.3. Plinthes

Prestation dito pos. 1.1.3

Fourniture et pose de plinthes dito existant de type medium, finition peinture en atelier.

Toutes sujétions de fixation, collage et clouage, coupes d'onglets et chanfreins, joints souples à réaliser sous la plinthe.

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : En périphérie de locaux

1.5. Espace sociaux et détente (pause, restauration), Sous-sol

1.5.1. Barrière époxy anti remontée

Préparation du support :

Les bétons doivent être propres, sains, suffisamment rugueux et résistants et sans contrepression hydrostatique. Ils seront débarrassés des parties mal adhérentes et exempts notamment de laitance, de produits de cure, de salissures et de tous produits pouvant nuire à l'adhérence (huiles, graisses, etc.). Selon la nature et l'état des supports leur préparation se fera par grenaillage, rabotage, bouchardage, ponçage, sablage, décapage hydraulique à haute pression ou décapage chimique.

Traitement d'imperméabilisation :

Résine d'imperméabilisation époxy sans solvant à deux composants pour support humide. Produit bénéficiant d'une FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) et produit appartenant à un système relevant de la norme NF EN 13813.

Excellente adhérence sur béton sec ou humide,

CCTP - Lot 06 : Sols souples

Agréments et essais officiels :

- Bonne résistance à la contrepression - PV CEBTP N°23 52-7-216
- Bonne résistance au transfert de vapeur d'eau (pare-vapeur) – PV CEBTP N° B252-03084/2

Application : au rouleau ou à la spatule à raison de 400g/m²

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Toutes surfaces destinées à recevoir un revêtement souple

1.5.2. Ragréage

Travaux de préparation des supports pour la pose des revêtements du présent lot, selon prescriptions du fabricant et des avis techniques des revêtements de sols et des produits appliqués, comprenant notamment :

- Balayage, nettoyage
- Traitement approprié des fissures, microfissures, etc. (résine époxydique ou autres...)
- Primaire d'accrochage,
- Ragréage bénéficiant d'un avis technique et couvert par le STAC, classement P au moins égal à celui du local,
- Surfaçage soigné et ponçage, aspect fin et régulier absence de laitances superficielle

Type de support : dallage béton existant et neuf

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Toutes surfaces destinées à recevoir un revêtement souple

1.5.3. Sol Marmoléum solid compact

Support : ragréage ci-dessus pos. 1.5.2

Exigences :

- Classement UPEC U4 P3 E1/2 C2
- Classement au feu aux normes Euroclasses : Cfl-s1
- Résistance au poinçonnement : 0,08 mm
- Affaiblissement acoustique : $\Delta L_w = 7$ dB
- Comportement électrostatique : antistatique classe 1

Exécution :

- Fourniture et pose d'un revêtement de sol en linoléum compact d'épaisseur 2,5 mm calandré en lés de 2 m, dans la gamme Marmoleum solid - compact de Forbo ou équivalent,
- Revêtement composé d'huile de lin, de résines naturelles, de farine de bois, de pigments et de charges minérales,
- Revêtement en pose collée naturellement antibactérien et résistant à la cigarette,
- Produit calandré monocouche ou en 2 couches sur un support toile de jute,
- Protection de surface en usine pour faciliter l'entretien et éviter toute métallisation sur site,
- Mise en œuvre conformément à l'avis technique,
- Entretien conformément aux prescriptions du fabricant,
- Coloris et motifs au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant
- La pose du revêtement sera effectuée dans les règles de l'art selon le DTU 53.2 et les recommandations du fabricant qui préconisera également la colle à utiliser

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Suivant plan

1.5.4. Plinthes bois

Prestation dito pos. 1.1.3

Fourniture et pose de plinthes de type medium, finition peinture en atelier.

CCTP - Lot 06 : Sols souples

Toutes sujétions de fixation, collage et clouage, coupes d'onglets et chanfreins, joints souples à réaliser sous la plinthe.

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : En périphérie de locaux

1.5.5. Profils d'arrêt de revêtements

Fourniture et pose de cornières plates en aluminium d'épaisseur et de largeur compatible avec le revêtement des sols et comprenant :

- Fixation par vis sur trous chevillés avec réglage et mise à niveau,
- Profils posés au milieu des feuillures de portes pour ne pas être visibles une fois les portes fermées,
- Profils plats permettant l'accès aux PMR et permettant le rattrapage des niveaux des matériaux,

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Au droit des changements de revêtements

1.5.6. Sol résine, peinture époxy

Support : Dalle béton existante, ou chape

Travaux préparatoires : Conformément au D.T.U. 59.3 et aux règles de l'Art.

- Vérifier la cohésion du support, l'absence d'humidité et de remontées capillaires, la porosité du support par le test de la goutte d'eau (absorption entre 1 et 2 min.)
- Égrener, brosser, épousseter les fonds, éliminer toutes taches de graisse
- Application du primaire d'accrochage

Finition :

- Peinture de famille 1, classe 6b, peinture bi-composante à base de résinés époxydiques
- 1 couche de peinture de sol diluée à 10%
- 2 couches pures sur l'ensemble de la surface,
- Application du procédé en partie courante, remontée en plinthe sur 15cm

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Local Info Serveur

1.6. Étage 1, Local Phone-box, salle de réunion

1.6.1. Ragréage

Prestation dito pos. 1.1.1

Travaux de préparation des supports pour la pose des revêtements du présent lot, selon prescriptions du fabricant et des avis techniques des revêtements de sols et des produits appliqués,

Type de support : dallage béton existant

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Phone-box, salle de réunion, dégagement nord

1.6.2. Revêtement textile en dalles

Fourniture et pose d'un revêtement textile type Interface PAST FORWARD, référence suivant plans

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Phone-box, salle de réunion, dégagement nord

1.6.3. Plinthes chêne

Fourniture et pose de plinthes de 10cm de hauteur en chêne massif, finition vernis en atelier.

Fixation sur trous chevillés, collage et clouage complémentaire.

Compris coupe d'onglets et chanfreins, joints souples à réaliser sous la plinthe.

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Phone-box, salle de réunion, dégagement nord

1.6.4. Barre d'arrêt de revêtement

Prestation dito pos. 1.5.5

Fourniture et pose de cornières plates en aluminium d'épaisseur et de largeur compatible avec le revêtement des sols

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Aux changements de revêtements

2. TRANCHE OPTIONNELLE

2.1. Cage d'escalier, Étage 2

2.1.1. Ragréage

Prestation dito pos. 1.1.1

Travaux de préparation des supports pour la pose des revêtements du présent lot, selon prescriptions du fabricant et des avis techniques des revêtements de sols et des produits appliqués

Type de support : dallage béton existant

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Emprise ancien bureau

2.1.2. Revêtements de sols neufs

2.1.2.1. Sol à l'identique des existants, y compris plinthes

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Hall, dégagement

2.1.2.2. Sol textile

Fourniture et pose d'un revêtement textile type Interface PAST FORWARD, référence suivant plan

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureau

2.1.3. Plinthes chêne

Fourniture et pose de plinthes de 10cm de hauteur en chêne massif, finition vernis en atelier.

Fixation sur trous chevillés, collage et clouage complémentaire.

Compris coupe d'onglets et chanfreins, joints souples à réaliser sous la plinthe.

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Bureau

2.1.4. Barre d'arrêt de revêtement

Prestation dito pos. 1.5.5

Fourniture et pose de cornières plates en aluminium d'épaisseur et de largeur compatible avec le revêtement des sols

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Aux changements de revêtements

2.2. Réhabilitation ancien logement conciergerie en bureaux, Étage 3

2.2.1. Ragréage

Prestation dito pos. 1.1.1

Travaux de préparation des supports pour la pose des revêtements du présent lot, selon prescriptions du fabricant et des avis techniques des revêtements de sols et des produits appliqués

Type de support : dallage béton existant

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Phone-box, salle de réunion, dégagement nord

2.2.2. Sol linoléum

Prestation dito pos. 1.5.3

Support : ragréage ci-dessus pos. 2.2.1

Fourniture et pose d'un revêtement de sol en linoléum compact d'épaisseur 2,5 mm calandré en lés de 2 m, dans la gamme Marmoleum solid - compact de Forbo ou équivalent,

Coloris et motifs au choix du maître d'œuvre dans la gamme du fabricant

La pose du revêtement sera effectuée dans les règles de l'art selon le DTU 53.2 et les recommandations du fabricant qui préconisera également la colle à utiliser

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Bureaux et dégagement

2.2.3. Sol textile

Fourniture et pose d'un revêtement textile type Interface PAST FORWARD, référence suivant plans

Mode de métré : Au mètre carré

Localisation : Locaux réunion

2.2.4. Plinthes bois

Fourniture et pose de plinthes de 10cm de hauteur en chêne massif, finition vernis en atelier.

Fixation sur trous chevillés, collage et clouage complémentaire.

Compris coupe d'onglets et chanfreins, joints souples à réaliser sous la plinthe.

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : En périphérie des locaux

2.2.5. Profils d'arrêt de revêtements

Prestation dito pos. 2.1.4

Fourniture et pose de cornières plates en aluminium d'épaisseur et de largeur compatible avec le revêtement des sols

Mode de métré : Au mètre linéaire

Localisation : Phone-box, salle de réunion, dégagement nord

2.3. Réaménagement espace club en 2 salles, Étage 3

Réparation sol textile, moquette en lé, identique à l'existant

Reprise au sol des empreintes des anciennes cloisons suite à dépose, toutes sujétions pour une parfaite finition en continuité avec les existants

Mode de métré : Au forfait

Localisation : Espace salon

Réhabilitation partielle des locaux de la CCI de METZ
CCTP - Lot 06 : Sols souples

Pièces annexes

Annexe : Plans AME

Annexe : CDPGF LOT 06

Annexe : PLANNING AME

A, le

Mention « Lu et Approuvé »
(Cachet et signature)

L'ENTREPRISE :